

Spécialisation d'Initiative Locale (SIL) Conseil et valorisation halieutique

Spécialisation d'Initiative Locale (SIL)

Conseil et valorisation halieutique

Objectifs

- Gestion intégrée des bassins versants et des cours d'eau.
- Acteur territorial dans la valorisation et la gestion halieutique.

Conditions d'inscription

- De niveau bac ou 1 an d'expérience professionnelle ayant une connaissance maîtrisée dans le domaine (aquaculture, eau, pêche, environnement, tourisme...).
- De formation type :
 - BP JEPS " Moniteur guide de pêche "
 - BTSA Gestion et Protection de la Nature, Aquaculture
 - BP REA Maritime & Continentale, Bac pro Aquaculture ...
- De profession :
 - Les professionnels de l'encadrement et de l'enseignement de la pêche de loisirs (moniteur guide de pêche)
 - Les salariés des AAPPMA, FDPPMA (animateurs, chargés de missions...)
 - Les agents des collectivités territoriales
 - Les techniciens de rivière et médiateurs de l'eau.

Secteurs d'emplois

- Les secteurs associatifs (environnement et pêche) : Fédérations de Pêche, Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement, etc...
- Les bureaux d'étude technique et de conseil
- Les administrations et collectivités territoriales : Communes, Départements, Régions, Syndicats intercommunaux, etc...
- Les établissements publics (Agences de l'Eau, ONEMA, EDF, etc...)

Spécialisation d'Initiative Locale (SIL) Conseil et valorisation halieutique

Contenu pédagogique

- **UC 1 : Connaître le fonctionnement des milieux aquatiques**
 - Caractériser l'habitat des eaux vives et closes.
 - Décrire la dynamique d'un cours d'eau et plans d'eau.
 - Décrire des milieux particuliers (s'appuyer sur des cas concrets).
 - Comprendre et appliquer les textes de loi et leurs évolutions.
- **UC 2 : Identifier et analyser les dysfonctionnements de l'hydrosystème**
 - Prévoir l'impact sur les différents compartiments de l'écosystème aquatique.
 - Analyser et diagnostiquer les différentes pollutions (eutrophisation, cyanobactéries...diffuses/ponctuelles...)
 - Prévoir, à l'aide d'un cas concret, l'impact à l'échelle du contexte piscicole.
- **UC 3 : Gérer des milieux aquatiques**
 - Connaître et appliquer le cadre réglementaire et juridique.
 - Identifier les acteurs et partenaires en s'appuyant sur des cas concrets.
 - Monter un dossier de valorisation halieutique.
- **UC 4 : Concevoir un produit pêche**
 - Définir la notion de produit tourisme pêche.
 - Analyser les attentes des pêcheurs « nouvelle génération ».
 - Évaluer les enjeux.
 - Adapter la gestion des peuplements piscicoles afin de créer une « image » de destination Tourisme Pêche.
 - Définir une politique tarifaire.
 - Identifier les stratégies commerciales.
 - Préparer un projet ainsi que son évaluation.
- **Stage en entreprise (11 semaines)**

Soit au TOTAL : 385 h en centre de formation et 385 h de stage en entreprise

Conditions matérielles

Le coût de la formation :

La formation dispensée par le Centre est prise en charge par le Conseil Régional du Limousin ou les fonds formation, ou toute autre source de financement selon la situation de chaque stagiaire (devis construits sur la base de plans individuels de formation).

Les conditions d'hébergement et d'accès : (voir Annexe 2)

Les stagiaires peuvent être logés en chambres individuelles au CFPPA (selon les disponibilités) et prendre leurs repas au restaurant du Lycée Agricole.

Prise en charge des stagiaires :

Le statut du stagiaire pendant la formation et sa rémunération font l'objet d'une étude individuelle selon sa situation à l'entrée et selon la législation en matière de formation continue.